

Envoyé en préfecture le 01/12/2022

Reçu en préfecture le 01/12/2022

Publié le

ID : 046-200092138-20221130-2022113015-DE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU  
SYNDICAT MIXTE DE LA DORDOGNE MOYENNE ET DE LA CERE AVAL

N° 20221130 -15

DEPARTEMENT DU LOT

Nombre de membres :

- en exercice = 22
- présents = 14
- votants = 15

L'an deux mille vingt-deux, le 30 novembre, se sont réunis à Saint-Céré, les délégués du comité syndical, dûment convoqués.

Secrétaire de séance : Monsieur LAVERGNE-AZARD Loïc

Date de la convocation : 16 novembre 2022

**Présents : 14**

ALBERT Catherine (*suppléante de Claire DELANDE*), AYROLES Francis, BERTHOUMIEU Marie, CESANO Lionel, DA FONSECA Thierry, FOUCHE Jean-Claude, LAVERGNE AZARD Loïc, LEROUX Michel, MEILHAC Sébastien, NAYRAC Jean-Luc, PEIRANI Patrick, RANOUIL Philippe, TEULIERE Jean-Michel, THEBAUD Michel.

**Absents excusés ayant donné pouvoir : 1**

ARAQUE Fausto à Jean-Luc NAYRAC

**Absents dont excusés : 8**

AUBRUN Jeannine, BES Didier, BOUCHEZ Murielle, CANCHES Michel, DELANDE Claire, JAUZAC Catherine, LUDIER Stéphane et PEYRICAL René

**OBJET : Rapport d'activités 2021 du SYDED.**

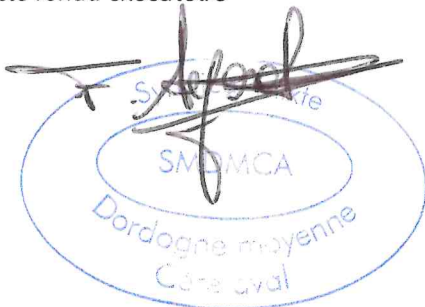
Vu le rapport d'activités 2021 du SYDED DU LOT transmis dans son intégralité aux délégués syndicaux,

Monsieur le Président rappelle que le SMDMCA adhère à ce syndicat uniquement pour la compétence « Eaux naturelles ».

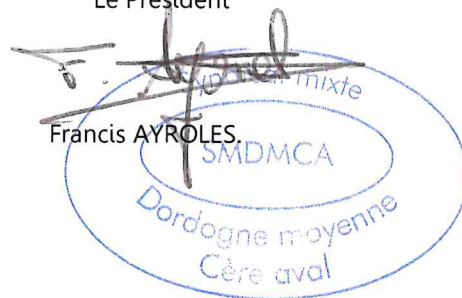
Le comité syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de prendre acte de ce rapport d'activités dont un extrait relatif à la compétence « eaux naturelles » est joint à la présente délibération.

Publié et notifié le 01/12/22

Acte rendu exécutoire



Pour copie certifiée conforme.  
Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus  
Le Président



*La présente délibération est susceptible d'un recours devant la juridiction administrative, devant le Tribunal Administratif de Toulouse, dans un délai de deux mois à compter de sa publication.*